



## Rsa fraude à la CAF

Par **Ghost**, le **21/12/2018** à **17:22**

Bonjour,

J'étais bénéficiaire du RSA. mais par la suite j'ai décroché un travail comme inventariste de temps partiel sans pour autant changer ma situation auprès de la CAF (Je connaissais les risques)

Il ya 2 jours, j'ai reçu un courrier de la caf me signalant qu'il y avait des irrégularités entre la déclaration des Impôts et ma déclaration de revenu trimestrielle.

quelles pourraient être les sanctions ?

Merci

Par **Visiteur**, le **21/12/2018** à **17:36**

Bonjour

Si vous n'êtes pas récidiviste, le remboursement simple ou majoré s'applique lorsque l'allocataire ne signale pas un changement de situation qui implique une baisse du montant de l'aide